

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 21/01/2025

Président de séance, le Maire M. Jean-Claude LASTHAUS

Nombre de conseillers présents (Quorum = 10) : 11

Étaient présents : Mme BAUER Carine, M. BOHR Freddy, Mme DIEMER Estelle, M. DIEMER Steve, Mme GROSJEAN Michelle, Mme KRAEMER Anne-Marie, M. LUX Pierre, M. MARTINI Matthieu, Mme MERCK Martine, M. URBAN Jean-Marc,

Absents excusés et représentés :

- Mme ERNE-HEINTZ Valentine qui donne pouvoir à Mme MERCK Martine,
- M. GASS Charles qui donne pouvoir à M. Jean-Claude LASTHAUS,
- M. KRENCKER Julien qui donne pouvoir à M. URBAN Jean-Marc,
- Mme NIESS Laetitia qui donne pouvoir à Mme KRAEMER Anne-Marie,
- Mme ZEISSLOFF Patricia qui donne pouvoir à M. BOHR Freddy,
- M. REYMUND Antoine

Secrétaire de séance : M. LUX Pierre

Le Procès-verbal de la réunion du 12/12/2024 a été validé à l'unanimité.

L'ordre du jour est rappelé par Monsieur le Maire, Jean-Claude Lasthaus :

1. Autorisation d'engagement d'un agent non titulaire en remplacement d'un fonctionnaire absent
2. Nouveau membre pour l'association foncière de Rumersheim
3. Dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts en N-1
4. Classement d'un chemin rural en voirie communale pour l'accès à un nouveau lotissement à Berstett
5. Acquisition foncière pour la création d'une piste cyclable entre Gimbrett et Rumersheim

Début de séance : 20h30

1. Urbanisme

Démolition d'une grange à GIMBRETT et construction de trois maisons
Transformation d'une piscine en bassin naturel à Berstett

2. Réunions / Rendez-vous du maire

- 17-12-2024 : Assemblée Générale du SDEA
- 19-12-2024 : Bureau de Communauté de Communes

- 08-01-2025 : Entretien avec un candidat pour le poste d'ouvrier communal.
- 09-01-2025 : Soirée des vœux
- 10-01-2025 : Réunion avec le sous-préfet et le Président de la comcom, M. Vogel
Rendez-vous pour obtenir des subventions au titre de la DETR pour le dossier d'agrandissement du périscolaire
Après la construction le périscolaire passera de 80 enfants à 150 enfants
Début des travaux prévus à l'automne 2025
- 11-01-2025 : réunion Président et vice-présidents à la comcom
- 13-01-2025 : remise d'un passeport aux élèves de CM1 avec Carine Bauer
- 14-01-2025 : réunion maire, maires délégués + adjoints
- 16-01-2025 : une délégation de nos quatre villages s'est rendue à BOLLSCHWEIL pour les obsèques de M. Willy Bechtold (10 personnes)
- 20-01-2025 : réunion de l'Association foncière de Berstett
- 21-01-2025 : réunion Bureau comcom

II Délibérations

1- Poste d'adjoint technique – embauche d'un agent contractuel

Contrat fixé jusqu'au 30 avril 2025

Approuvé à l'unanimité

2-Nouveau membre de l'association foncière de Rumersheim

M. Éric BURGER a été élu membre titulaire de l'association foncière de Rumersheim après la démission de M. Pierre LUX (membre délégué de droit)

Approuvé à l'unanimité

3- Dépense d'investissement dans la limite du quart de N-1

Achat d'un défibrillateur au complexe sportif de Berstett. Sera inscrit au budget 2025

Approuvé à l'unanimité

4-Classement d'un chemin rural en voirie communal

Le conseil municipal décide le classement en voirie communale d'une portion d'environ 40m du chemin rural situé dans le prolongement de la rue des Remparts situé en zone 1AU au niveau de l'accès de la zone prévue pour l'aménagement du futur lotissement

Approuvé à l'unanimité

5- Acquisition foncière pour la création d'une piste cyclable entre Gimbrett et Rumersheim

Le conseil municipal décide l'acquisition des parcelles par dédommagement valorisé à hauteur du prix de l'are agricole en vigueur pour le propriétaire et indemnités d'évictions pour

l'exploitant des parcelles et autorise le maire à faire effectuer les travaux sur les portions de parcelles concernées et à authentifier l'acte administratif de cession

Approuvé à l'unanimité

DIVERS

Un tour de table permet à chaque élu de s'exprimer :

✓ Mme Anne-Marie Kraemer

Demande à contacter une assistance sociale et son tuteur pour une personne âgée d'environ 90 ans qui n'est plus autonome à Reitwiller

✓ M. BOHR Freddy

Signale que la soirée des vœux 2025 a été appréciée

✓ M. MARTINI Mathieu

Demande la validité du permis de lotissement de Gimbrett : le permis de lotissement est valable 3 ans (dossier loi sur l'eau lotissement à Gimbrett)

Fin de séance : 22h00

Pour Copie conforme,

Le Maire,

Jean-Claude LASTHAUS

Le secrétaire de séance

Pierre LUX